



Kuujuaq, le 18 novembre 2015

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, Case postale 001
800, rue du Square-Victori
2^e étage, bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de renseignements no.1 de la Régie de l'énergie à Makivik et à l'ARK sur la demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2016-2017 - Dossier R-3933-2015

Madame,

Nous vous faisons parvenir les réponses à la demande de renseignements no 1 que la Régie a adressée à Makivik et à l'ARK le 16 novembre dernier dans le cadre du dossier en titre.

1.1 Veuillez élaborer sur les normes d'efficacité énergétique et le choix des sources énergétiques privilégiées dans les constructions neuves encouragées par l'OMHK, d'autres organismes de la région et le gouvernement du Québec, notamment en ce qui concerne les systèmes d'éclairage, de chauffage, de ventilation à récupération de chaleur, de production d'eau chaude et les sources d'énergie alimentant les électroménagers.

Nous fournissons les informations pour les constructions neuves de l'OMHK au cours des dernières années. Plus de 90% de la construction résidentielle annuelle est réalisée par l'OMHK. Nous n'avons pas les données pour les autres organisations de la région ni pour le gouvernement du Québec.

- Éclairage :
 - 60 % assuré par plafonnier LED 9.4 watts certifié Energy Star
 - 35 % par ampoules fluo-compactes 23 watts certifié Energy Star
 - /5 % tubes fluorescents 17 watts
- Chauffage : Fournaise à combustion (mazout)
- Ventilation/récupération : Échangeurs d'air certifiés Energy Star
- Électroménagers :
 - Cuisinière : Électrique, consommation selon EnerGuide : 574 kWh/an
 - Réfrigérateur : Électrique, certifié Energy Star
 - Les autres appareils ne sont pas fournis
- Production eau chaude : À combustion (mazout)

- 1.2 Veuillez indiquer au meilleur de votre connaissance, le pourcentage de ménages qui utilisent des chauffe-eau électriques, des chauffe-eau au mazout et des chauffe-eau au propane ou d'autres moyens de production d'eau chaude (systèmes combos fournissant l'eau chaude sanitaire en plus du chauffage).

Nous n'avons pas l'information pour toutes les résidences du territoire. Pour les résidences de l'OMHK (logement social) : 223 résidences de l'OMHK ont un système combo eau chaude/chauffage alors que 1715 résidences ont un chauffe-eau au mazout (le propane n'étant pas approprié à la région : difficulté et danger pour le transport et l'entreposage et perte importante d'efficacité par températures froides).

- 1.3 Veuillez indiquer au meilleur de votre connaissance, le pourcentage de ménages qui utilisent des sècheuses à linge à l'électricité et des sècheuses au propane.

100% électrique. Voir réponse en 1.2 au sujet du propane.

- 1.4 Veuillez indiquer au meilleur de votre connaissance, le pourcentage de ménages qui utilisent des cuisinières à l'électricité et des cuisinières au propane.

100% électrique. Voir réponse en 1.2 au sujet du propane.

Veillez agréer, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Joë Lance
Adjoint exécutif au président
Société Makivik



Isabelle Parizeau
Directrice générale
Administration régionale Kativik